

Received 3 March 2011.

Accepted 31 March 2011.

**LA LINGUISTIQUE DU XIX<sup>E</sup> ENTRE DESCRIPTION ET NORME :  
LE PATOIS BOULONNAIS DE DANIEL HAIGNERÉ**

Arnaud FOURNET

fournet.arnaud@wanadoo.fr

**Abstract**

L'article s'intéresse aux deux tomes écrits par Daniel Haigneré (1824-1893) sur son patois natal bas-boulonnais (Pas-de-Calais) publiés en 1901 et 1903. La première partie s'intéresse à l'approche suivie par Haigneré dans son entreprise descriptive et montre qu'il s'est comporté en grammairien plutôt qu'en linguiste. La deuxième partie est une étude comparée de deux traductions de la *Parabole de l'enfant retrouvé* en patois boulonnais, publiées en 1807 et 1888, la deuxième étant de Haigneré lui-même.

**Key words**

dialectologie, historiographie, orthographe française, patois du nord

**LINGUISTICS DURING THE 19<sup>TH</sup> CENTURY BETWEEN DESCRIPTION AND NORM:  
A STUDY OF THE PATOIS BOULONNAIS BY DANIEL HAIGNERÉ**

**Abstract**

The paper deals with the two tomes by Daniel Haigneré (1824-1893) on his native "bas-boulonnais" dialect (Pas-de-Calais) published in 1901 and 1903. The first part focuses on the approach applied by Haigneré in his descriptive undertaking and shows that he reasoned as a grammarian rather than a linguist. The second part is a comparative study of two translations of the *Parable of the Prodigal Son* in Boulonnais dialect, published in 1807 and 1888, the latter due to Haigneré himself.

**Keywords**

dialectology, historiography, French spelling, Northern French patois

**1. Présentation**

L'ouvrage écrit par Daniel Haigneré (1824-1893) sur le patois boulonnais se présente en deux tomes, le premier comprenant *Introduction, Phonologie et Grammaire*, le second un *Vocabulaire*. Commencés en mars 1883, ils furent publiés respectivement en 1901 et 1903 à Boulogne-sur-mer et réimprimés en 1969 à Genève par Slatkine Reprints. L'auteur en est le chanoine (ou abbé) Daniel Haigneré, lui-même locuteur natif de cette variété dialectale :

L'idiome auquel je consacre cette étude, est ma langue maternelle. Je l'ai parlée dès ma plus tendre enfance ; et depuis plus d'un demi-siècle je l'entends résonner à mes oreilles. Je suis donc pour elle un témoin dans la sincérité de qui l'on peut mettre une entière confiance. (Haigneré 1901 : 4-5)

Cet ouvrage s'inscrit dans une tradition au demeurant fort antique, remontant aux Grecs anciens eux-mêmes, celle qu'on a pu nommer plaisamment ou ironiquement les "Antiquaires" du langage. Conscient que "les patois s'en vont : c'est le moment d'en recueillir les derniers vestiges"<sup>1</sup>, Haigneré s'est efforcé de décrire et de léguer à la postérité son idiome natal, tel Hésychius d'Alexandrie, collectant les particularismes dialectaux de ces compatriotes grecs mille cinq cents ans plus tôt, "avant que l'usure du temps et l'oubli des hommes ne les aient rendus tout à fait méconnaissables"<sup>2</sup>. L'image n'est pas trop forte car l'auteur ne rechigne pas à citer force latin et grec dans les premières pages, même si par modestie sans doute il n'ose pas cette comparaison avec des prédécesseurs illustres. C'est avec quelque sentiment d'urgence et de nostalgie qu'il entreprit de décrire "le vieux patois des ancêtres"<sup>3</sup>, "idiome local, unique organe de toutes ces causeries et de toutes ces manifestations de la vie intellectuelle des

<sup>1</sup> Haigneré (1901 : 1). Cette citation et la suivante constituent le premier paragraphe du *tome I*.

<sup>2</sup> Haigneré (1901 : 1).

<sup>3</sup> Haigneré (1901 : 3).

villageois”<sup>4</sup> et de “tous les ébats de la loquacité gauloise [sic]”<sup>5</sup>. Mais l’objectif est aussi scientifique :

Il y a plus. La science ethnographique, j’en suis assuré, ne manquera pas de trouver dans la présence d’une certaine série de mots, dans la prédominance de certains idiotismes de prononciation, dans la similitude de certaines tournures de phrases, des éléments d’induction utiles à ses progrès.

Ce n’est donc pas une vaine et futile occupation que celle de recueillir les vestiges expirants du langage populaire de nos provinces. (Haigneré 1901 : 4)

Il donne même une tonalité sacrée à ce travail de descripteur :

Tout nous commande de recueillir les restes vermoulus de nos vieux patois avec le même soin religieux qui nous anime, lorsqu’il s’agit de fouilles archéologiques, ou de la lecture d’un manuscrit rongé par le temps. (Haigneré 1901 : 32)

Comme le note l’auteur (1901 : 7), d’autres patois de la France du Nord avaient déjà leurs dictionnaires de référence : sur le lillois, le rouchi, l’amiénois, l’arrageois, l’artésien... Le patois boulonnais manquait à l’appel avant ce livre, qui comble donc utilement une lacune. D’ailleurs, il s’en faut de peu que ce livre n’ait jamais existé. C’est à la suite d’un article critique publié dans un journal de Boulogne-sur-mer qu’Haigneré fut chassé de son poste d’archiviste par l’équipe municipale et contraint à une sorte d’exil loin de la ville. C’est ainsi par une sorte d’aléa politique que Haigneré saisit l’opportunité de décrire son patois natal :

Peut-être n’aurais-je point entrepris ce travail, si des circonstances imprévues, brisant en mes mains l’instrument qui m’était nécessaire pour me livrer à d’autres études, ne m’avaient rendu à la vie des champs. (Haigneré 1901 : 5)

Dans les loisirs que Dieu m’a faits, au fond de mon rustique ermitage, j’ai eu la curiosité de me livrer à une longue étude du patois boulonnais, ma langue maternelle. (Haigneré 1903 : VI)

---

<sup>4</sup> Haigneré (1901 : 2).

<sup>5</sup> Haigneré (1901 : 2).

A son décès en 1893, le livre existe mais à l'état de manuscrit et rien ne permet d'assurer qu'il sera un jour publié :

Nous ne pouvons cependant passer sous silence, un volumineux ouvrage manuscrit qui, probablement, ne sera jamais imprimé, mais qui, heureusement, a été acheté par l'administration de la bibliothèque municipale de Boulogne. Cet ouvrage a pour titre : *Le Patois boulonnais, synthèse grammaticale comparée de cet idiôme, considéré tant en lui-même que dans ses rapports avec la langue des Trouvères et avec le patois des régions circonvoisines. Mémoires de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer* (XVII : 44-45).

C'est à titre posthume que les deux tomes de ce travail furent publiés 8 et 10 ans après sa disparition. La disgrâce municipale d'Haigneré aura eu cet effet positif inattendu que, sans elle, son patois natal aurait disparu sans qu'aucun relevé exhaustif n'en soit jamais effectué. Il n'existe pas d'autre source de documentation ancienne sur ce patois rural.

## 2. Nature de l'objet linguistique décrit

Avec plus d'un siècle de recul, il semble intéressant d'évaluer quel est aujourd'hui l'apport et le positionnement scientifique de ces deux tomes légués par Haigneré sur le patois (bas)-boulonnais. L'auteur commence par le replacer dans le contexte dialectal de la France du Nord et fait le constat fort naturel qu'il partage avec les autres variétés un fond linguistique commun malgré quelques particularismes lexicaux ou phonétiques. Se basant sur un synoptique comparé de la traduction de la *Parabole du fils retrouvé* (Luc XV 11-32)<sup>6</sup> dans plusieurs patois du Pas-de-Calais il montre que :

rien de tout cela n'empêche que les dialectes en question [Arras, Saint-Omer, Cambrai, Carvin, Boulogne] ne forment avec leurs congénères une seule et même langue.

---

<sup>6</sup> Autrefois appelée *Parabole de l'enfant prodigue*.

Ce que je dis de l'Artésien, je le dis à plus forte raison du Picard et du Wallon français. (Haigneré 1901 : 20)

Dans le tome 2, il réaffirme cette idée :

Dans nos patois, les nuances de prononciation sont diversifiées à l'infini. Elles varient d'un canton à un autre ; mais, pour une même région, ces nuances recouvrent un fonds commun de mots et de tournures semblables, qui ne forment qu'une seule et même langue. (Haigneré 1903 : IV)

De façon intéressante, il n'inclut pas le patois (bas-)boulonnais dans le « picard », contrairement aux usages des dialectologues du français. En ce qui nous concerne, nous sommes tenté de suivre Haigneré dans sa limitation du terme historique et géographique *picard* aux dialectes de la Somme, même si la tendance contemporaine des patoisants, réels ou apprentis, est d'appeler *picard* tous les patois du nord de la France, ce que notre grand-mère maternelle, si fière d'être une vraie picarde de Picardie, aurait sans aucun doute déplorée encore plus que nous. Tout à fait logiquement à notre sens, Haigneré décrit le picard comme étant "le langage des bords de la Somme"<sup>7</sup> et parle de façon pittoresque des Picards comme de "nos voisins d'Outre-Canche"<sup>8</sup>. Cette appellation de *picard* n'englobe ni l'artésien ni le boulonnais mais leur est parallèle :

Il existe pourtant la plus grande analogie entre les patois de la Picardie, de l'Artois, de la Flandre wallonne, et celui du Boulonnais. (Haigneré 1901 : 9)

Pour être tout à fait précis, le dialecte décrit par l'auteur est le patois des paysans du bas-Boulonnais, spécialement du canton de Desvres, à vingt kilomètres à l'est de Boulogne-sur-mer, où il est né :

C'est ce que j'ai voulu faire, dans la limite de mes horizons, pour la petite circonscription du Bas-Boulonnais. (Haigneré 1901 : 4)

---

<sup>7</sup> Haigneré (1901 : 32).

<sup>8</sup> Haigneré (1901 : 173). La Canche est un fleuve côtier qui sépare le Pas-de-Calais de la Somme.

L'idiome étudié n'est ni le patois du monde des marins ni le patois des ouvriers des villes, qui ont fait l'objet de descriptions séparées :

J'avais autour de moi, dans le patois des bonnes gens de mon village, une mine considérable à explorer, des vocables à recueillir par centaines, un vaste et minutieux inventaire à dresser. (Haignéré 1901 : 5)

Dans l'introduction, on comprend que l'auteur est sans doute né à Bellebrune :

pour y débiter de mémoire, au grand « esbattement » des commères de mon village natal, le *Sermon naïf* de Brûle-Maison, presque aussi bien entendu, sauf quelques idiotismes, à Bellebrune qu'à Tourcoing. (Haignéré 1901 : 21)

Ce point est confirmé par la biographie publiée en 1895-6 et rédigée par un autre chanoine, F.-A. Lefebvre :

*Jacques-Marie-Daniel* Haignéré naquit au hameau du Bucq, commune de Bellebrune, canton de Desvres, le 18 décembre 1824. *Mémoires de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer* (XVII : 7)

### 3. La nature du projet de Haignéré

A première vue, ces deux tomes sur le patois bas-boulonnais sont une description et on serait tenté de conclure que le projet initial d'Haignéré est bien celui-là : décrire ce patois. Mais à la lecture, il apparaît que l'objectif est légèrement différent et va bien au delà d'une description. Ce qui choque Haignéré ce sont les dérèglements orthographiques des différents patois :

L'orthographe en a été établie sans règles, sans principes et sans unité.  
(Haignéré 1901 : 9)

Quelle anarchie d'orthographe ! (Haignéré 1901 : 21)

On ne peut rien imaginer de plus mal ordonné qu'une semblable orthographe.  
(Haigneré 1901 : 22)

L'anarchie orthographique [...] l'enduit pâteux de la plus détestable orthographe [...] une suite cacographique de « barbarismes sauvages » [...] de semblables errements. (Haigneré 1901 : 23)

C'est de l'orthographe à la minute, suivant l'inspiration du moment  
(Haigneré 1901 : 64)

Des agglomérations saugrenues de syllabes impossibles. (Haigneré 1903 : VI)

L'inextricable confusion et [la] barbarie d'orthographe (Haigneré 1903 : XVII)

En définitive, le projet d'Haigneré est moins de décrire le patois (bas-)boulonnais que de construire un exemple d'orthographe stable et raisonnée valable pour tous les patois :

J'ai pris à tâche de faire de ce chaos confus un tout bien ordonné. (Haigneré 1901 : 71)

Il faut se donner la peine de bien les écrire ! (Haigneré 1903 : XV)

Il est essentiel, pour la lecture et l'orthographe du patois, que l'on établisse une fois pour toutes, à la place d'une phonologie arbitraire et sans règle, un système invariable et raisonné. (Haigneré 1901 : 57)

C'est la seule orthographe rationnelle, grammaticale, étymologique, la seule qui rende la prononciation dans son intonation populaire. (Haigneré 1903 : XVII)

Pour ce faire, il suit deux lois :

Telle doit donc être aussi – le bon sens l'exige – la loi suivant laquelle il convient de procéder à l'établissement d'une orthographe régulière pour nos patois : il faut s'efforcer d'y conserver le squelette étymologique. (Haigneré 1901 : 28)

De là, une seconde loi orthographique, la nécessité de tenir grand compte de la prononciation, lorsqu'elle contrarie exceptionnellement la loi étymologique. (Haigneré 1901 : 29)

L'orthographe officielle du français, en tant que base de départ, doit être adaptée à la réalité des patois :

Reportons-nous à l'orthographe française, et s'il le faut, ne négligeons pas de recourir à la lexicologie romane.<sup>9</sup> (Haigneré 1901 : 32).

Comme notre patois n'est, en définitive, qu'une variété du français, je ne me suis jamais permis, sans nécessité, de m'écarter de l'orthographe officielle, consacrée par le dictionnaire de l'Académie. (Haigneré 1901 : 57)

Cela explique que le tome 1 soit avant tout un manuel pour apprendre à prononcer correctement l'orthographe proposée par l'auteur et que la description reste en fait implicite, sous-jacente à une théorie orthographique. Il faut déduire les données brutes soi-même à partir des indications fournies, qui sont du reste précises et précieuses. Haigneré ne part pas du patois pour le décrire comme le ferait un linguiste moderne mais part de l'orthographe qu'il a adaptée ou inventée pour expliquer comment la lire. Plusieurs termes sont d'ailleurs utilisés de façon inversée par rapport aux pratiques de la linguistique : la phonologie, ou étude des sons de la langue, est sous sa plume une méthode pour lire les lettres de l'alphabet ; la grammaire est en fait plutôt une *grammatikê* à la façon des Grecs anciens : un art de la mise à l'écrit de la langue parlée.

#### 4. A propos de certaines incompréhensions de Haigneré

A vrai dire, le projet conçu par Haigneré d'une orthographe standardisée des patois, à l'image de l'orthographe académique du français, s'inscrit à contre-courant des tendances de la linguistique de la fin du XIX<sup>e</sup>. Alors que les dialectologues s'efforcent de dresser des atlas linguistiques de la France et de noter avant leur disparition presque imminente les différences phonétiques et lexicales des différences patois, Haigneré se désintéresse de ces questions, voire même les rejette :

Malheureusement, la prononciation diffère ; mais la prononciation n'est qu'une enveloppe, à laquelle on a le tort de trop s'arrêter. (Haigneré 1903 : III)

---

<sup>9</sup> Sous la plume de l'auteur, *roman* signifie 'ancien français'.

En fait, si Haignéré souligne les différences entre les patois et leur unité de structure, c'est surtout pour montrer l'intérêt de son orthographe raisonnée :

Malgré la diversité de certains détails de prononciation, ce sont les mêmes mots, les mêmes allures de phrase, les mêmes caractères linguistiques, en un mot, je l'ai déjà dit, le même idiome. (Haignéré 1903 : III)

Pour lui, ces questions de phonétique sont superficielles et secondaires :

Malheureusement, on me paraît entrer dans une mauvaise voie, en s'attachant minutieusement à ce qui n'en constitue que l'écorce, c'est-à-dire la prononciation. (Haignéré 1901 : 59)

Dégager cette inconnue [la vraie langue patoisante] des broussailles qui l'étouffent, briser la coriace enveloppe qui renferme ce noyau précieux, en reconstituer la véritable forme orthographique, [...] tel devrait être, à mon sens, le problème dont la solution est à chercher. (Haignéré 1901 : IV-V)

Cela explique son incompréhension vis-à-vis de l'activité descriptive entreprise par les dialectologues de son époque auxquels il écrit de façon presque désespérée :

Monsieur le Rédacteur,

[...] permettez-moi de vous soumettre quelques observations. [...] on manque d'une règle uniforme. On s'attache à représenter, comme on peut, les nuances locales de la phonétique [...] ce procédé est anti-scientifique [...] au lieu de faire une oeuvre de science, utile au progrès des connaissances humaines en manière de linguistique, on n'arrivera qu'à reprendre en sous-oeuvre la confusion de l'antique Babel, et vraiment ce n'est pas la peine ! [...] Si l'on me permet, au risque de me répéter, [...] Et si l'on doute de ma parole, à moi, né paysan, vivant et conversant chaque jour au milieu des paysans - qu'on écoute au moins le doyen des patoisants de ce siècle [...]. (Haignéré 1903 : XI-XVII)

A noter l'emploi du mot *anti-scientifique*.

## 5. Un testament implicite

D'une certaine façon, ces deux tomes ont plus qu'une simple valeur linguistique et sont aussi un testament social et socio-linguistique où, chez un homme tiraillé entre plusieurs vies et plusieurs époques, résonne le souhait d'arrêter la marche du Temps :

Tout contribue à éteindre de plus en plus l'antique amour du clocher, et à détruire l'habitude de parler le vieux patois des ancêtres.

Sans doute, il en reste encore quelque chose. (Haigneré 1901 : 3)

Les paysans du temps passé [...] conservaient dans toute son intégrité la langue de leurs ancêtres. (Haigneré 1901 : 1)

Dans l'imaginaire d'Haigneré, les patois sont des sortes de langues intemporelles, presque inchangées depuis les Gaulois eux-mêmes, réceptables de la plus vénérable tradition des ancêtres. Il ne semble pas conscient que son "pur patois Boulonnais" a une histoire et contient quantité de termes venus d'ailleurs. Dans le regard de l'auteur, la modernité est menaçante et laide :

Aujourd'hui, le payson ne babille plus ainsi au coin du feu. [...] Pris dans l'engrenage de la servitude industrielle, ses travaux sont plus durs, ses loisirs moins nombreux. La vie de famille devient un vieux mot [...] plus de dimanches, [...], plus de distractions dans la compagnie de la femme, des enfants, des amis, patriarcalement rassemblés autour de la bûche traditionnelle. C'est au cabaret, maintenant, [...] Là, on n'entend plus qu'un jargon informe, dégénéré, abâtardi, mélangé de français, de picard, de rouchi, assaisonné d'un grand nombre de termes empruntés à l'argot des villes et des ateliers. Comment d'ailleurs en pourrait-il être autrement ? (Haigneré 1901 : 2-3)

Citant un vers célèbre de Térence (vers -185, -159 av. J.C), Haigneré (1901 : 72) conclut par une devise que ne renierait pas la linguistique : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.*<sup>10</sup>

---

<sup>10</sup> "Je suis un homme, et rien de ce qui est humain ne peut m'être étranger."

## 6. Le positionnement épistémologique de Haigneré

Il n'est pas rare que les activités descriptive et normative aient une piètre opinion l'une de l'autre et se renvoient en anathème l'accusation de l'anti-science. Dans un autre domaine, le mokša, une langue ouralienne, le premier ouvrage consacré à une description de cette langue est la monographie d'Ahlquist (1826-1889) publiée en 1861. Il s'agit d'une authentique description linguistique du dialecte centre-nord du mokša. De façon assez étrange il est très peu cité dans la littérature russe consacré au mokša. La raison en est donnée par Feoktistov :

Из обзора исключен "Опыт мокша-мордовской грамматики" Авг. Алквиста, так как эта работа, изданная в 1861 г. на немецком языке, не была доступна мокшанскому читателю. Кроме того, в своей грамматике Авг. Алквист не преследовал практических (и, следовательно, нормативных) целей, что имело место, например, в грамматике П. Орнатова.<sup>11</sup> (Feoktistov 1976 : 134)

On peut noter que Feoktistov considère qu'un but pratique est nécessairement normatif. Par conséquent le livre d'Ahlquist (1861) qui a agi en linguiste descripteur d'une variété dialectale est sans valeur. Dans le même esprit il est intéressant de souligner que pour Haigneré l'activité des dialectologues est "anti-scientifique". Elle n'est pas "une oeuvre de science, utile au progrès des connaissances humaines en manière de linguistique" comme noté ci-dessus. Dans ce cadre il est intéressant de relire le deuxième paragraphe en première page du *Cours de linguistique générale* de Saussure (1857-1913) :

On a commencé par faire ce qu'on appelait de la « grammaire ». Cette étude, inaugurée par les Grecs, continuée principalement par les Français, est fondée sur la logique et dépourvue [sic] de toute vue scientifique [sic] et désintéressée de la langue elle-même ; elle vise à donner des règles pour distinguer les formes

---

<sup>11</sup> "Du périmètre est exclu l'*Essai de grammaire du mokša-mordve* d'Aug. Ahlquist, en effet, ce travail, publié en langue allemande, n'était pas accessible au lecteur mokša. En outre, dans sa grammaire, Ahlquist ne poursuivait pas un but pratique (et par conséquent normatif) comme c'était le cas dans la grammaire d'Ornatov."

correctes des formes incorrectes ; c'est une discipline normative, fort éloignée de la pure observation et dont le point de vue est forcément étroit. (Saussure 1967 : 13)

De fait il apparaît que la démarche de Haigneré est celle d'un grammairien, même si son objet est un patois. Il met en oeuvre exactement la démarche que rejette Saussure. En pratique son livre fournit les matériaux pour une description authentiquement linguistique mais n'en est pas une. La seule solution pour obtenir une description de ce type serait de réorganiser et de réécrire complètement les deux tomes.

*Annexe: Parabole du fils retrouvé (Luc, XV)*

Rappelons qu'en 1807 il fut commandité par le ministre de l'intérieur<sup>12</sup> de l'époque, M. de Champigny, duc de Cadore, aux différents préfets un ensemble de traductions de cette parabole dans les différents patois de France. Nous examinons trois versions : a) la Traduction Oecuménique de la Bible ou TOB (Le Cerf 1996), b) la traduction de Jacques-François Henry réalisée en 1807, c) celle de Daniel Haigneré datant de 1888. Haigneré est très sévère envers la traduction de 1807, dont une des caractéristiques est par ailleurs un assez fort archaïsme lexical :

La traduction boulonnaise n'est pas, plus que les autres un modèle du genre [...]. Rédigée au commencement de ce siècle [le XIX<sup>e</sup>] par l'historien Jacques-François Henry, elle participe aux nombreux défauts qui caractérisent toutes les compositions de même nature. Les mots s'y trouvent mais la grammaire [= l'orthographe] y manque d'une manière à peu près absolue. Cela tient à ce que l'auteur, bourgeois de naissance [sic], n'entendait le patois que comme une langue étrangère, apprise avec plus ou moins d'efforts, et non comme sa propre langue. Il eût pu faire probablement une *version* passable ; mais il s'agissait ici d'un *thème*, et l'épreuve est restée au dessus de ses forces. (Haigneré 1901 : 11)

A vrai dire, Haigneré semble éprouver une animosité latente pour les « bourgeois » et les « citadins » :

---

<sup>12</sup> Ecrit sans majuscule par Haigneré (1903 : V).

La vérité, à mon avis, est que l'enquête [de 1807] n'a pas eu en réalité un vrai caractère scientifique. Les traducteurs qui ont été chargés de recueillir, ou de transmettre des textes, ne savaient pas assez la langue dans laquelle ils écrivaient. C'étaient, sans doute, des gens instruits, mais avant tout, le plus généralement des bourgeois et des citadins. (Haigneré 1903 : V)

ou encore :

Pour les parler avec tout le naturel qu'y mettent les paysans, il faut que le *bourgeois* qui s'en mêle, sache se renfermer dans les mêmes limites intellectuelles que ceux dont il veut imiter le langage. (Haigneré 1901 : 26)

Quoi qu'il en soit, il se fait une très haute opinion de sa traduction personnelle, qu'il n'est pas à mon avis réellement possible de suivre :

Je l'écris scientifiquement, avec une orthographe qui a la prétention d'être d'une rigoureuse exactitude et de reproduire la prononciation, sans porter atteinte à la forme étymologique des mots. (Haigneré 1903 : VI)

c'est [...] du pur patois Boulonnais. (Haigneré 1903 : XI)

En pratique Haigneré n'échappe pas à certains écueils typiques dans la graphie des patois, en particulier des problèmes de segmentation en mots : certaines apostrophes sont mal placées. La suite permettra chacun d'en juger.

11. a) Un homme avait deux fils

b) Eun homme avoi deu fieus

c) I gny-avoi enne foi en honme qu'il avoi deus fiu.<sup>13</sup>

12. a) Le plus jeune dit à son père : "Père, donne<sup>14</sup>-moi la part de bien qui doit me revenir." Et le père leur partagea son avoir.

---

<sup>13</sup> On peut noter que le style choisi par Haigneré est beaucoup plus informel et parlé. On dirait presque un conte.

<sup>14</sup> A noter que la TOB et la Vulgate en latin pratiquent le tutoiement alors que dans les différentes versions en patois le fils vouvoit son père.

- b) El pu jone di à sen père : Men père, baillê<sup>15</sup> me chou qui m'arvara d'vo bien ; et l'père a fait l'partage d'sen bien entre leu deux.
- c) Et don, é<sup>16</sup>-che pu jonne il a di comme cha à sen père : « Mon<sup>17</sup> père, donnez-me é-le part qu'al doi m'é-revenir é-de vo bien » ; et che père i lus a partagé sen bien.
13. a) Peu de jours après, le plus jeune fils, ayant tout réalisé, partit pour un pays lointain et il y dilapida son bien dans une vie de désordre.
- b) Au bout d'quecque tems, l'pu jone d'chés fius a ramassé tou c'qui li r'venoa et s'a en allé den eune aute païs ben lon, où qu'c'hest<sup>18</sup> qu'il a mengé tout chou qu'il avoa.
- c) Quiques jours en suite é-de cha, é-che jonne fiu, apréz avoir fai en paquet de tout chou qu'il avoi, i s'a en alé den en païs ben lon, d'où<sup>19</sup> qu'il a ieu bétôt briscadé<sup>20</sup> tout s(e)n avoir, en fesant banboche.
14. a) Quand il eut tout dépensé, une grande famine survint dans ce pays, et il commença à se trouver dans l'indigence.
- b) Quant il a eue tout maqué, y gnia eue eune grande famainne dens ch' païs-leu, et y quemencha<sup>21</sup> à s'trouver dans les presses.
- c) Quant il a ieu tout ensillié<sup>22</sup>, il a survénu enne grande famingne den chele contrée-là, et il a quemenché à avoir misère.
15. a) Il alla se mettre au service d'un des citoyens de ce pays qui l'envoya dans ses champs garder les porcs.
- b) Y s'a don en allé s'bouter en condition, et o l'a envoyé dens eune ferme<sup>23</sup> où qu'ch'est qu'o li bailloa les cochons à warder.

<sup>15</sup> Le verbe *bailler* 'donner' ne survit plus en français que dans *bailleur de fonds*.

<sup>16</sup> C'est le moyen choisi par Haighneré pour noter certaines voyelles prothétiques.

<sup>17</sup> Curieux, on attendrait plutôt <men>. Cf. 21c.

<sup>18</sup> <c'hest> : mieux <ch'est>.

<sup>19</sup> La forme <d'où> (ou bien *edd(o)u*) semble plus naturelle en patois que le très français <où>.

<sup>20</sup> Signifie 'dépenser à tort et à travers'.

<sup>21</sup> A noter plusieurs emplois artificiels en patois du passé simple *quemencha*, *dit* (17b), *eut* (20b). Seuls les patois de l'ouest de la France ont conservé un passé simple vivace jusqu'à une époque récente.

<sup>22</sup> Signifie 'utiliser, dépenser'.

<sup>23</sup> En artésien, on dit plutôt *cense* qu'Haighneré considère vieilli. Cela traduit peut-être aussi une différence dans l'organisation foncière entre l'Artois et le Boulonnais : une *cense* n'est pas une *ferme*.

- c) Et pour lors, i s'a en alé se mettre en condition à maison d'en homme d'é-che pais-là, et cheti-lal il l'a envoié den se ferme pour songner as<sup>24</sup> pourchau.
16. a) Il aurait bien voulu se remplir le ventre des gousses que mangeaient les porcs, mais personne ne lui en donnait.  
b) Là il étoit ben voulu remplir s'panche aveucq les plattes qu'chés pourcheos mengeoient ; mais personne n'iy en bailloa.  
c) Et là, il éroi ben voulu remplir é-se panche aveuque les cosses é-que ches pourchau i mengeoite : mais personne é-ne gni-en donnoi.
17. a) Rentrant alors en lui-même, il se dit : « Combien d'ouvriers de mon père ont du pain de reste, tandis que moi, ici, je meurs de faim ! »  
b) Enfin, après s'avoir apensé i dit : qu'ament<sup>25</sup> y gnia t'y d'varlets al majon d'men père qu'ont du pain à manger pu qu'leu so ? et mi drochy<sup>26</sup> j'su à querver d'fain.  
c) Pour lors, en é-revénan à li menme, i s'a dit : « quanmen gny-a-t-i pon de gen de journée à maison de men père, qu'il ont du pain pu qu'i ne lus en fau, et mi, é-je sut échi à querver de faim.
18. a) Je vais aller vers mon père et je lui dirai : Père, j'ai péché envers le ciel et contre toi.  
b) Y faut que j'm'envoiche<sup>27</sup> trouver<sup>28</sup> men père et qu'j'l'y<sup>29</sup> diche : Men père, j'aie gramment ofenché l'bon Diu et vous étou.  
c) Fau que j'é-me liève et qu'é-je m'en vache trouver men père, et qu'é-je li diche : « Mon père, j'ai granmen péché contre el ciel et contér' vous ;
19. a) Je ne mérite plus d'être appelé ton fils. Traite-moi comme un de tes ouvriers.  
b) J'en'su<sup>30</sup> pu daigne qu'o m'applèche<sup>31</sup> vo éfant : Traitême comme un d'vos varlets.

---

<sup>24</sup> <à ches> paraît plus correct. A noter la construction indirecte (étrange) *soigner (à) les pourceaux*.

<sup>25</sup> Apostrophe aberrante : <qua(n)men> 'combien'.

<sup>26</sup> Drochy : "droit-ici", c'est-à-dire 'ici-même'.

<sup>27</sup> A noter le subjonctif *-che* typique des dialectes du nord de la France.

<sup>28</sup> Une forme étrange : cf <trouver> (14b).

<sup>29</sup> Apostrophe aberrante : <li> 'lui'.

<sup>30</sup> Apostrophes aberrantes : <j'en'su pi> 'je ne suis plus'. La ligne 21b écrit <J'en n'su>.

c) J' é-ne mérite pu d' être appelé vo éfan : traitez-me comme un de vos houret<sup>32</sup>. »

20. a) Il alla vers son père. Comme il était encore loin, son père l' aperçut et fut pris de pitié : il courut se jeter à son cou et le couvrir de baisers.

b) Y s' en vient don trouver sen père : et comme il étoit core ben lon del majon, l' père l' voye qui déboque<sup>33</sup> et y n' eut pitié : Y s' boute à queurre, y s' rue à sen hatrez<sup>34</sup> et l' bage<sup>35</sup>.

c) Là de sus, i se liève, et i s' en va trouver sen père. Et quant il étoit core ben lon, sen père il l' a aperçu, et i n( e)n a ieu pitié, et il a couru au devan de li, et i s' a jeté à sen cou, et il l' a racolé.

21. a) Le fils lui dit : “Père, j' ai péché envers le ciel et envers toi. Je ne mérite plus d' être appelé ton fils...”

b) Et sen fiu ly dit : Men père, j' aye gramment ofenché l' bon Diu et vous étou ; J' en n' su pu daigne qu' o m' applèche<sup>36</sup> vo fiu<sup>37</sup>.

c) Et che fiu il gli<sup>38</sup>-a dit : « Mon père, j' ai granmen péché contre el ciel et contér' vous ; J' é-ne mérite pu d' être appelé vo éfan »

22. a) Mais le père dit à ses serviteurs : “Vite, apportez la plus belle robe, et habillez-le ; mettez-lui un anneau au doigt, des sandales au pied.

b) Adon l' père dit à chés varlets : Allez queurre vite s' pu belle casaque, et vêtez ly ; Boutez ly eun egniau den sen doigt et des solez den ses pied ;

c) Et pour lors, é-che père il a di à ses domestiques : « Apporte vite échi se première robe, et habillez-le aveuque, et mettez-li se bague den sen doigt et des cachure den ses pied. »

<sup>31</sup> A noter que le verbe du première groupe *appeler* prend aussi le subjonctif *-che*.

<sup>32</sup> Signifie ‘jeune valet de ferme, chargé de garder les vaches’.

<sup>33</sup> Signifie ‘sortir du bois, apparaître’. Cf. en français *débusquer*.

<sup>34</sup> Un très vieux mot : Cf. Ancien français *hasterel* ‘cou, tête’ < Germanique *hals*.

<sup>35</sup> ‘il se rue à son cou et l' embrasse’.

<sup>36</sup> A noter que le verbe du première groupe *appeler* prend aussi le subjonctif *-che*.

<sup>37</sup> Au lieu de *éfant* comme en 19b.

<sup>38</sup> A noter la notation à l' italienne *gli*.

23. a) Mais le père dit à ses serviteurs : “Vite, apportez la plus belle robe, et habillez-le ; mettez-lui un anneau au doigt, des sandales au pied.  
b) Aportez<sup>39</sup> étou l’viaue crea et tuelle<sup>40</sup>, meingeon s et divertichons nous comme y faut.  
c) Et allez queurre é-che viau cras, et tuez-le ben vite, et puis mengeon, et feson en bon repa ;
24. a) Car mon fils que voici était mort et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé.” Et ils se mirent à festoyer.  
b) Pache que mon fiu qu’v’là étoa mort et l’v’là ravivé ; il étoa perdu et l’v’la r’trouvé ; Et y z’ont queummenché à mier d’eune belle meignere.  
c) Pa’ che é-que, voiez vous, velà men fiu qu’il étoi mort, et qu’il est é-revénu vivan, il étoi péri et l’lé<sup>41</sup>-revelà sus ses pied ». Et i s’ont mi à faire é-ch’l é-repa<sup>42</sup>.
25. a) Son fils aîné était aux champs. Quand, à son retour, il approcha de la maison, il entendit de la musique et des danses.  
b) En étandis cha, l’aute fiu qu’étoa enallé à camps, a r’venu ; et quand il a été auprès d’elle majon, il a entendu les canchons et l’carpent d’lesteux qui dansoient<sup>43</sup>.  
c) Tandis tout cha, é-che pu viu fiu il étoi den ches camp ; et comme i rentroi et qu’il arrivoi auprès de chele maison, il a entendu la musique et totu le grand tapage qu’o fesoï ;
26. a) Appelant un des serviteurs, il lui demanda ce que c’était.  
b) Il a crié eun des varlet et y l’y a d’mandé chou qu’o fesoia drolà.  
c) Et il a crié un de ches domestique, pour savoir quoy que ch’étoi qu’i gny-avoï à faire ;
27. a) Celui-ci lui dit : “C’est ton frère qui est arrivé, et ton père a tué le veau gras parce qu’il a vu revenir en bonne santé.”

---

<sup>39</sup> Avec un seul -p- !

<sup>40</sup> Graphie aberrante pour <tuez-le>.

<sup>41</sup> Mieux <ll é->

<sup>42</sup> Une phrase très bizarrement écrite.

<sup>43</sup> ‘le tapage de [les] ceux qui dansaient.’

- b) Ch'guerchon li dit : Ch'est qu'vo frère est r'venu ben portant al mason et vo père a tué l'viaue crea.
- c) Et cheti-chil il gli-a di chou qu'i n'en<sup>44</sup> étoi : « vo frère, qu'i di, il est é-revénu, et vo père il a tué é-che viau cras, pa'che qu'il l'a retrouvé en bonne santé ».
28. a) Alors il se mit en colère et il ne voulait pas entrer. Son père sortit pour l'en prier ;
- b) Cha l'a bouté en colère, si ben qu'y n'vouloa pon rentrer al majon ; mai sen père a sorti pour l'prier d'passer c'seu.
- c) Mais li, i s'a mi en posture, et i ne voloi pon rentrer. Là de sus, sen père il a sorti et i s'a mi à le prier.
29. a) mais il répliqua à son père : «Voilà tant d'années que je te sers sans avoir jamais désobéi à tes ordres ; et, à moi, tu n'as jamais donné un chevreau pour festoyer avec mes amis.
- b) Il l'y a fait chelle réponche. V'là derja ben d's années qu'j'vos sers ; j'en n'vos-aie jamais manqué à ren ; s'y aveuq cha o n'mavez<sup>45</sup> pont baillé un cabri pour faire l'fiu aveucq mes gens.
- c) Mais li, il a répondu tout net à sen père : « Velà j'é-ne say quanmen d'années qu'é-je vos sers, et jamais je n'ay manqué enne séle fois de faire chou qu'os m'avez quemandé, et jamais os ne m'avez donné tasseulemen<sup>46</sup> en cabri pour é-me divertir aveuque mes camarade ;
30. a) Mais quand ton fils que voici est arrivé, lui qui a mangé ton avoir avec des filles, tu as tué le veau gras pour lui !”
- b) Mais vos aute fiu n'est pont plutôt r'venu, ly qu'a tout avalé aveucq des margayes<sup>47</sup>, qu'o faites tuer l'viaue créa pour l'régaler.
- c) Mais, par exemple, quant é-che fiu-chi, qu'il a mengé tou sen<sup>48</sup> ben aveuque des drouille<sup>49</sup>, il é-revien vos vire, os li tuez é-che viau cras ! »

<sup>44</sup> Ici, Haigneré tombe dans le travers qu'il reproche aux autres : les apostrophes aberrantes. Mieux <nen>.

<sup>45</sup> Mieux eût été : <qué j' vos sers ; je n' vos ai jamais manqué à ren ; si aveuq cha o n'm' avez>.

<sup>46</sup> Vient de *tant seulement*.

<sup>47</sup> Signifie 'femme débauchée'. Le mot semble être un dérivé péjoratif de *margot* et ne doit pas être confondu avec *margat*.

31. a) Alors le père lui dit : “Mon enfant, toi, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi.  
b) D’sus cha l’père ly dit : Joquez don, men fiu ; ejou<sup>50</sup> qu’o n’êtes pon toudis avec my ; et tou chou qu’ j’aie n’est jou pon à vous ?  
c) Alors, é-che pere il gli a dit : « Men fiu, ti, t’est toujours avec mi, et tout chou que j’aie est à ti ;
32. a) Mais il fallait festoyer et se réjouir, parce que ton frère que voici était mort et il est vivant, il était perdu et il est retrouvé.”  
b) Mais pique vo frère étoa mort et qu’il est ravivé, pis qui étoa perdu et qu’el v’là r’trouvé, o pensez ben qu’i falloa nous régaler dafute<sup>51</sup>.  
c) Mais, i fauloi ben faire en repas et enne réjouissance, pa’che é-que ten frère, qu’il étoi mort, il est é-revénu au monde, qu’il étoi péri, et qu’il est é-retrouvé.

## Références

- AHLQUIST, August (1861) *Versuch einer moksha-mordwinischen Grammatik nebst Texten und Wörter-verzeichniss*. Saint-Petersbourg.
- FEOKTISTOV, Alexander P. (1976) *Ocherki po istoriji formirovanija mordovskih pisjmenno-literaturnyh jazykov*, Moskva: Izdatel’stvo “Nauka”.
- HAGNERE, Daniel (1901) *Le patois boulonnais. Tome 1, Introduction, Phonologie et Grammaire*, Boulogne-sur-mer: Société Académique de Boulogne-sur-mer.
- HAGNERE, Daniel (1903) *Le patois boulonnais. Tome 2, Vocabulaire*, Boulogne-sur-mer: Société Académique de Boulogne-sur-mer.
- SAUSSURE, Ferdinand de (1967) *Cours de linguistique générale*, Paris: Payot (1ère éd. 1916).

---

<sup>48</sup> A noter la différence entre *ton avoir* et *sen bien*.

<sup>49</sup> Equivaut à *salope*. Le sens d’origine, attesté en wallon, est *truie*.

<sup>50</sup> *Jou* dans cette phrase vient d’une ancienne forme *ejou* < ego ‘je’ mais sert à renforcer une interrogation : *ejou que* ‘n’est-il donc pas vrai que’.

<sup>51</sup> L’*affute* est l’habileté, la maîtrise. *D’affute* signifie ‘de main de maître’.